

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 21 FEVRIER 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 42

Nb. de représentés : 7

Nb. d'absents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un février à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 23/1058 :

Grands-Bois - Opération "Hyacinthe" vente de LTS à Madame LALLEMAND Marie Lourdes - Modification de la DCM du 16/12/2018 affaire n°43/2150 reçue en Sous-Préfecture le 27/12/2018

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphano, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. SIGISMEAU Béatrice (par Monsieur DIJOUX Stéphano) , VALY Nazir (par Monsieur OMARJEE Mohammad), NASSIBOU Guilaine (par Madame AHO NIENNE Sandrine), KHELIF David (par Monsieur NARIA Olivier), BELLON Stéphen (par Monsieur PERIANAYAGOM Albert), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël).

ABSENTS :

MM. MOREL Didier, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, SAUTRON François.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 24 février 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 février 2023.



Michel FONTAINE

Affaire n°23/1058 : Grands-Bois - Opération "Hyacinthe" vente de LTS à Madame LALLEMAND Marie Lourdes - Modification de la DCM du 16/12/2018 affaire n°43/2150 reçue en Sous-Préfecture le 27/12/2018.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération du 16/12/2018 Affaire n°43/2150 reçue en Sous-Préfecture le 27/12/2018, le Conseil Municipal a décidé de procéder à la vente du LTS ci-après :

- Acquéreur/Occupant : Madame LALLEMAND Marie Lourdes
- Bien cadastré : Section ES n° 1210 (Bâti)
- Superficie cadastrale : 354 m²
- Adresse : 29 Rue Bertin Lauret
- Opération : LTS Hyacinthe
- Type de logement : F3/4
- Prix de vente : 25 500 € en référence à l'Avis des Domaines du 06/02/2018 dossier n°2018-416V0045

Afin de mettre en conformité l'occupation du site, un document d'arpentage a été établi par le cabinet Atlas Géo Conseil (Géomètres Experts) en date du 30/11/2021 et il s'avère que Madame LALLEMAND Marie Lourdes occupe les emprises comme suit :

Références cadastrales	Surfaces cadastrales	Surfaces apparentes	Adresse
ES n°2099 (ex ES n°1210)	341 m ²	339 m ²	29 Rue Bertin Lauret (97410)
ES n°2103 (ex ES n°1646)	9 m ²	9 m ²	
Total	350 m ²	348 m ²	

VU l'avis des domaines du 02/12/2022 réf. DS 10301237 – OSE 2022-97616-78525

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

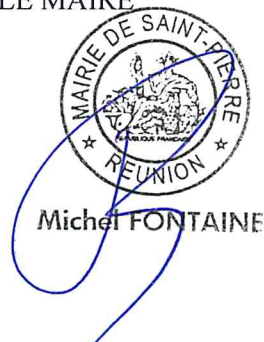
- **DE MODIFIER** la délibération du 16/12/2018 Affaire n°43/2150 reçue en Sous-Préfecture le 27/12/2018 en prenant compte les nouvelles références cadastrales ainsi que les surfaces susvisées.

Les autres clauses (prix ...) de la délibération du 16/12/2018 Affaire n°43/2150 reçue en Sous-Préfecture le 27/12/2018 susvisée restent inchangées.

- **DE L'AUTORISER à SIGNER** tous documents liés à cette affaire, notamment l'acte de vente y afférent.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20230221-23-1058-DE
Date de télétransmission : 24/02/2023
Date de réception préfecture : 24/02/2023